

BAUD-CHARDONNET



Contenus rédigés par Joël Boissoles, Michel Chauvière et Claire Michaud du groupe mémoire, accompagnés par Violaine Poubanne des Archives de Rennes avec l'appui de Thomas Saglio de Territoires Publics.

Nous remercions : Cécile Tauleigne et Céline Poupelin du groupe mémoire ; Thomas Prigent et Jean-Guy Theurier de Territoires Publics ; Benoit Berthelot et Charlotte Sarrazin des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; Karinne Guilloux, Aurélie Macé et Valérie Morel du projet Culture(s) ; Simone Ertz et Bertrand Gaudin respectivement des directions de quartiers Centre et Nord-Est ; Jean-François Botrel de la Société des Régates Rennaises ; L'équipe des Archives de Rennes ; Bénédicte Barbot de Rennes Métropole ainsi que Sophie Cardin + MaDe.

Conception graphique par Distillerie Nouvelle - Mai 2016.

Au fil de l'eau et du temps

BAUD-CHARDONNET



Venez vous promener environ heure et découvrir le passé du quartier Baud-CharDonnet. Situé à l'est de Rennes, ce territoire de 30 ha est délimité par la Vilaine au nord, la gare de triage au sud, le boulevard Villebois-Mareuil à l'ouest et la plaine de Baud à l'est.

Ce livret vous propose une balade au fil des diverses activités de ce lieu, du Moyen Âge au début du XXI^e siècle. Découvrez, pour chaque étape, une illustration issue des fonds d'archives, associée à un commentaire explicatif.

Retrouvez ce livret, et plus de détails, sur www.wiki-rennes.fr



RM15_33289 - Source : Rennes Métropole - © : Aerodata.

BAIGNADE,
USINE DE SOIE ARTIFICIELLE,
MOULIN, ÉCLUSES,
ENTREPÔTS, CHAPELLE,
JARDINS OUVRIERS ET FRICHES ARTISTIQUES
SE DÉVOIENT SOUS VOS PAS.

CADRE HISTORIQUE

i

UN LIEU DE CRÉATION

1

LE MANOIR DE BAUD

2

L'ÂGE DES POSSIBLES

3

UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

4

LES DÉPÔTS D'HYDROCARBURES

5

LES JARDINS OUVRIERS

6

LA BAIGNADE GUÉ-DE-BAUD

7

LA ZAC BAUD-CHARDONNET

8

SUR LE COURS DE LA VILAINE

9

L'USINE DE SOIE ARTIFICIELLE

10



CADRE HISTORIQUE

DES CHAMPS AUX USINES

Du Moyen Âge à la Révolution industrielle

Jusqu'au début du XX^e siècle, le site de Baud-Chardonnet, aux abords de la ville, conserve un aspect très champêtre, dominé par le très ancien manoir de Baud entouré de ses champs et prairies.

Les activités non agricoles sont liées à la minoterie du Moulin de Joué, au droit de l'écluse et à l'extraction de matériaux, dont les mares constituent une trace jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle.

La Vilaine, inondant ces terrains par de fréquents débordements, offre à cet endroit, du fait de sa faible profondeur, des possibilités de navigation limitées mais un

emplacement de choix pour une baignade ancienne longtemps prisée des Rennais, à l'écart des activités de la ville.

Le début du XX^e siècle.

L'arrivée du chemin de fer en 1857 et le développement des voies commencent à transformer ce territoire champêtre à partir de la fin du XIX^e siècle.

Les jardins ouvriers, parmi les premiers de la ville, sont mis en place dès le début du XX^e siècle et offrent aux cheminots, habitant et travaillant tout près, un espace d'activités en plein air et d'amélioration du quotidien.

La mise en place de réseaux ferrés et routiers ainsi que la proximité de la Vilaine, utilisée à la fois comme

réserve d'eau et lieu de déversement de déchets, favorisent l'émergence de diverses entreprises industrielles (usines Dior, de soie artificielle, corderie) ainsi que l'implantation progressive de divers dépôts d'hydrocarbures.

*Illustration : Planche cadastrale de Baud, détail, 1842.
Archives de Rennes, 1 G 81.*



CADRE HISTORIQUE

UN TERRITOIRE EN MUTATIONS

La Seconde Guerre mondiale

Le 17 juin 1940 reste un événement tragique dans l'histoire rennaise. Trois trains de voyageurs stationnent dans la gare de triage, toute proche de Baud-Charbonnet, transportant des soldats français et britanniques ainsi que des réfugiés. Un avion allemand bombarde alors un train chargé de munitions, arrêté juste à côté. Les explosions durent la journée entière et résonnent dans toute la ville. On dénombre 1 500 à 2 000 victimes : c'est le bombardement le plus meurtrier de toute la Bretagne.

Les années de développement

En 1950, l'avenue Chardonnet, ancien chemin menant au manoir, est cédée à la Ville de Rennes par les entreprises riveraines, entraînant le début de la

viabilisation urbaine et le développement de projets. D'importants travaux d'aménagement du cours de la Vilaine et des voies routières sont engagés et de nouveaux établissements s'implantent sur le site, tels les sociétés Chapin (1951), SFTC (1961) et Lorans (1965). Avec le développement des zones industrielles à l'extérieur de Rennes (Z.I. de la route de Lorient, Z.I. du Sud-Est...), le site se transforme peu à peu en une zone artisanale tout en gardant le nom de zone industrielle.

Les années 1970-2020

À partir des années 1970, la zone perd de son attrait : les entreprises quittent progressivement le lieu qui devient une friche industrielle puis artistique. Les hangars sont squattés ou transformés en espaces de stockage, bureaux ou lieux de

répétitions pour les associations ou structures culturelles, à l'instar de Radio Caroline qui s'y installe en 1987. C'est là que naît également le collectif artistique l'Elaboratoire, non loin alors des Ateliers du Vent.

Dans les années 1980 et 1990, on s'interroge sur le devenir du site, son statut juridique évoluant ensuite au fil des projets : la société d'économie mixte Plaine de Baud précède la ZAC (zone d'aménagement concerté) Chardonnet (1983-1986). La procédure d'acquisition des terrains puis les études de dépollution amorcent le projet de la ZAC Baud-Charbonnet. La construction du pont Václav-Havel en 2011-2012 marque le début des travaux.

Illustration : Le secteur de Baud-Charbonnet en 1967. Archives de Rennes, 350 FI 46, cliché Heurtier.



UN LIEU DE CRÉATION

Les projets de reconversion de la zone industrielle, au point mort pendant plusieurs décennies, entraînent, à la fin des années 1990, l'installation spontanée d'artistes et activités culturelles diverses.

La Cie théâtrale Tuchenn investit le 11 avenue Chardonnet, tandis que le Théâtre Isidore, les Trans Musicales (ATM) et La Balade des livres se partagent un ancien entrepôt au 17 de cette même avenue. En 1987, Radio Caroline s'installe, à côté, dans les locaux de l'imprimerie du guide de spectacles Contact. Au 31, les ateliers Proscenium fabriquent des décors des années 1980 aux années 2010.

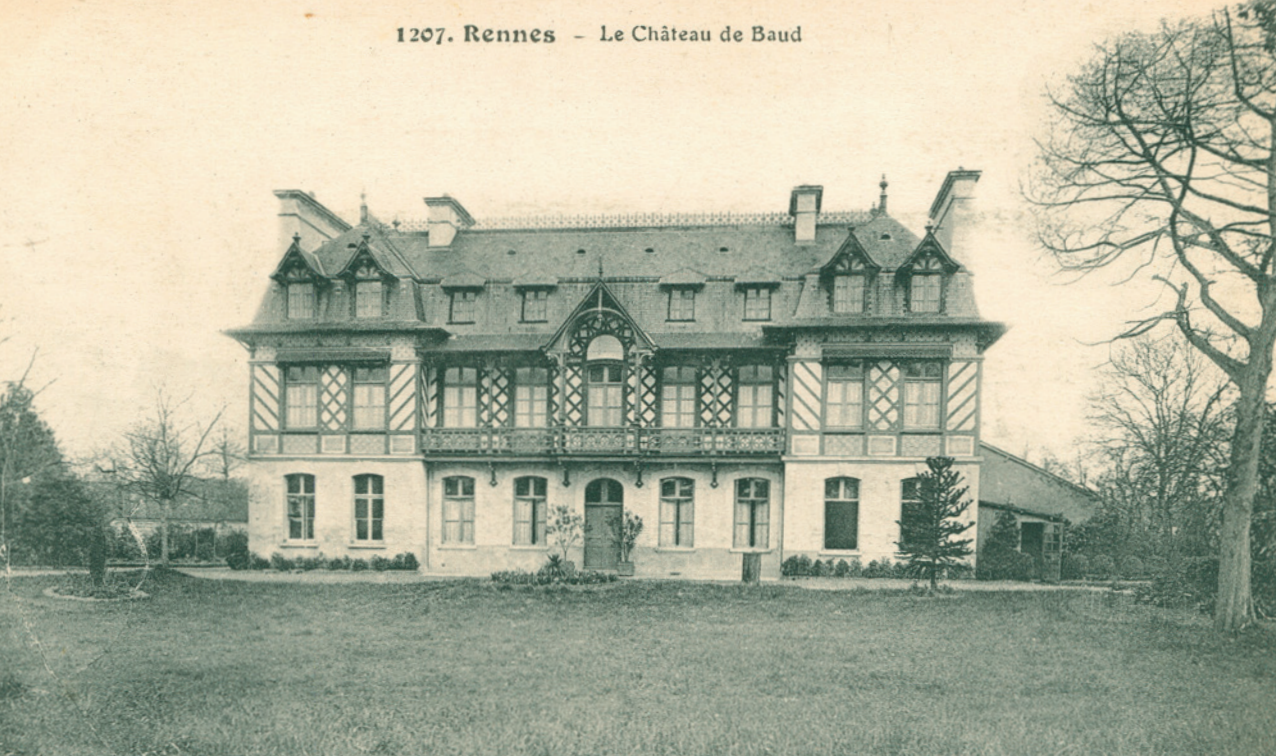
L'Elaboratoire, appelé aussi l'Elabo transforme une part importante de l'espace libéré en "friche artistique autogérée". L'association squatte, à la fin des années 1990, un hangar au 17 bis où performe une dizaine d'artistes. Ils sont bientôt une soixantaine, plasticiens, couturiers, artistes circassiens et danseurs à loger sur place, en caravanes, après avoir pris possession, en 2000, d'un ancien garage poids lourds.

En 2006 avec le squat d'un nouveau terrain, L'Élabo devient un lieu d'accueil pour les chapiteaux et les caravanes, puis se dote d'un bâtiment couvert, d'un lieu de répétition des arts gestuels et de bureaux. En 2008,

après un incendie qui détruit un bâtiment, l'association traverse le boulevard Villebois-Mareuil pour être relogée au 48 de cette artère.

Dans les années 2010, des artistes comme Mardi noir ou les frères Ripolin investissent le territoire et proposent un témoignage artistique sur sa transformation imminente.

Photo : L'Élaboratoire au 48 boulevard Villebois-Mareuil en 2011. Cliché D. Levasseur / Rennes Ville et Métropole.



LE MANOIR DE BAUD

Le manoir de Baud (ou de Boon, de Born) et la maison noble du Petit Baud qui se trouvait à côté, appartiennent au Moyen Âge à l'abbaye de Saint-Melaine.

Le manoir passe de main en main au sein de la noblesse rennaise jusqu'à Mathurin de Raguenel en 1844.

La propriété appartient ensuite à M. Clément en 1891, puis à la famille rennaise Jacquart pendant la période où est créée la zone industrielle. Comme beaucoup d'autres propriétés de la campagne rennaise, le manoir se compose d'éléments caractéristiques : maison de retenue, chapelle, jardins, viviers et forges. Différentes

époques se côtoient dans l'architecture mais plusieurs remaniements ont dénaturé son caractère, notamment un faux colombage en façade datant du XX^e siècle.

Les premières entreprises de la zone s'installent à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle autour du Petit et du Grand Baud et bénéficient des voies de communication qui y convergent. Tandis que les bâtiments du Petit Baud sont démolis pour laisser la place au développement industriel, le manoir du Grand Baud héberge dans les années 1950, un centre de formation accélérée. En 2016, le manoir appartient

encore à la famille Lorans qui a donné son nom au Parc Lorans à l'emplacement de l'usine Dior, Plaine de Baud.

*Illustration : Le manoir de Baud au début du XX^e siècle.
Archives de Rennes, 44 Z, don Glorot.*

PARC d'EXPOSITIONS PERMANENT

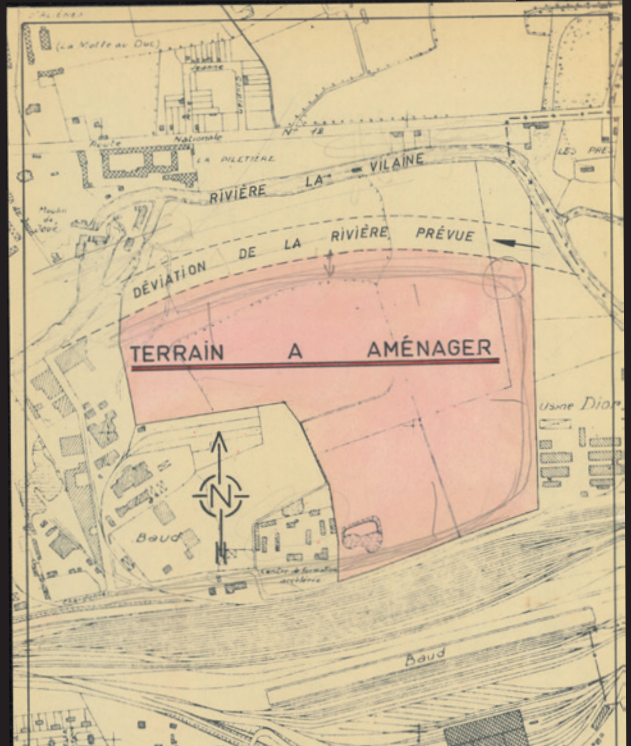
Lorsque la Ville de RENNES a dû disposer du Champ de Mars, en particulier pour la construction de la salle Omnisports, la Foire-Exposition, qui étouffait sur ce terrain trop petit, s'est transférée à St-JACQUES-de-LANDE, et, pour la plus grande part, sur des terrains de l'Aérodrome.

La Ville a, par ailleurs, poursuivi sa politique d'acquisition de terrains pour compléter le précédent, et a acquis en 1968 une superficie de 2,8 ha, provenant de la propriété PROD'HOMME.

Administrativement, la Société d'Economie Mixte a été constituée le 27 octobre 1965 entre les collectivités suivantes :

- Département d'Ille-et-Vilaine	25 %
- Ville de RENNES	35 %
- S. C. E. T.	10 %
Chambre de Commerce	10 %
Chambre d'Agriculteurs	5 %
Chambre des Métiers	5 %
Société de la Foire-Exposition de Rennes	10 %

Une convention d'études a été passée par la Société d'Economie Mixte de la Plaine de Baud avec la S.E.M.A.E.B. le 22 mai 1967.



La ZAC Baud-Chardonnet et la plaine de Baud voisine ont fait l'objet de nombreux projets d'aménagements urbains non aboutis. Importants, voire extravagants, en particulier dans les années 1960 et 1970, ils révèlent l'emplacement stratégique du site pour le développement de la ville.

Dans une délibération municipale de 1939, Rennes se développant alors vers l'Est et le Sud-Est, la municipalité y projette la construction d'une école élémentaire. En 1962, avec la création de la pénétrante Est et la déviation de la Vilaine, le plan d'urbanisme rennais prévoit l'installation du parc des

expositions dans la future plaine de Baud. Il s'agit d'y accueillir la foire exposition, désormais trop à l'étroit place du Champ-de-Mars sur un espace disposant de nombreuses places de stationnement et d'un accès rapide depuis la rocade en construction. Installée provisoirement de 1962 à 1970 sur un terrain proche du terrain d'aviation de Saint-Jacques-de-la-Lande, c'est finalement celui-ci qui sera choisi. Un "équipement nautique exceptionnel" associé au parc des expositions, sur 2 500 m de long et 50 m de large, est, quant à lui, destiné à rehausser "indiscutablement le prestige de la ville" et "à impulser le trafic de tourisme nautique". En 1970, dans le cadre de la préparation du

VI^e Plan national c'est un port de plaisance d'une capacité de 100 à 150 unités qui est projeté.

Le projet le plus extravagant reste toutefois le parc d'attractions et de loisirs, chiffré à un milliard de francs en 1969. Sur 25 ha, il comprend, non seulement la création de villages typiques (far West, oriental, américain, chinois-vietnamien) mais aussi des restaurants, brasseries, night-club, snack et dancing, sans oublier un palais des congrès autour du futur plan d'eau !

Illustrations : Documents issus des dossiers de projet d'installation du parc des expositions à Baud-Chardonnet, entre 1962 et 1969.
Archives de Rennes. 41 W 61 et 63.



UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

La zone industrielle de Baud-Charbonnet dans la seconde moitié du XX^e siècle se caractérise en fait par le peu d'entreprises spécifiquement industrielles. Les activités les plus polluantes ont disparu ou ont été transférées dans des zones industrielles périphériques mieux équipées, plus étendues et plus à l'écart des habitations.

Entrepôts et établissements de transport côtoient diverses activités à caractère commercial (hydrocarbures, produits alimentaires, meubles, électroménager) qui occupent des ateliers de conditionnement, de réparation et d'entretien ou des magasins de stockage. Les Rennais se sou-

viennent encore de certaines de ces entreprises connues, provisoirement ou plus durablement installées dans la zone : l'entreprise de bâtiment Tomine, les transports Métraille, la Société Parisienne de Lingerie Indémaillable (SPLI), les ateliers du Mont-Saint-Michel...

Ces entreprises sont cependant peu pourvoyeuses d'emploi. Dans les années 1980, on relève les établissements Chevet (fourniture en gros pour la carrosserie, l'ameublement et l'industrie) avec 35 à 40 salariés, la SARL Lebreton frères (vente d'appareils ménagers, concessionnaire de SA Butagaz, agent commercial de différentes sociétés alimentaires) avec 45 employés, la SA Ouest

confort (carburant, installations sanitaires de chauffage et d'électricité) avec 22 personnes, la SARL Établissements Langlois (fourniture et pose de matériaux d'isolation) avec 17 employés ou la Coopérative Agricole Rennaise (CAR), ensuite transférée route de Fougères à Cesson-Sévigné.

Illustration : L'avenue Chardonnet et l'impasse de la Soie dans la zone industrielle Baud-Charbonnet dans les années 1980.
Archives de Rennes, 1080 W 8.



LES DÉPÔTS D'HYDROCARBURES

Dès le début du XX^e siècle et jusqu'aux années 1970, de nombreuses sociétés dont le siège se trouve à Paris stockent leurs hydrocarbures à l'entrée de la zone, en bordure de l'avenue Chardonnet, bénéficiant de la proximité de la gare de triage. Les autorisations qui leur sont accordées dévoilent l'importance de plus en plus grande du pétrole dans la vie quotidienne des Français.

Parmi les différentes autorisations octroyées aux sociétés entre 1923 et 1938 comptabilisant près de vingt-cinq millions de litres stockés, on note en 1923 le dépôt de trois citernes de 30 000 litres de la compagnie Leseur et fils au lieu-dit de la Ferme du petit Baud ; en janvier 1925 un entrepôt de 18 000 litres en bidons et 80 000 litres en deux réservoirs pour Pétroles Jupiter ; Desmarrais Frères triple sa capacité de stockage de plus de 2 à 6 millions de litres en 1938.

*Illustration : Des dépôts d'hydrocarbures à Baud-Chardonnet dans les années 1980.
Archives de Rennes, 1080 W 8.*



LES JARDINS OUVRIERS

Le jardin c'est sacré pour nous
MARIE, JARDINIÈRE.



Au départ, les jardins étaient faits pour la cité : ils étaient attribués aux gens de la cité qui en faisaient la demande. C'étaient des terrains qui avaient été donnés par une sorte de comtesse. Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé, je sais seulement que cette dame avait fait don des prairies à condition qu'on en fasse des jardins. Je me demande si ce n'est pas un curé qui avait lancé ça, il

voulait faire des jardins parce que ça empêchait les ouvriers d'aller au bistro. Et puis, c'était aussi lié aux périodes de pénurie, ils faisaient leur jardin pour avoir à manger. Pendant la guerre, grâce aux jardins, on a mangé à notre faim.

JOËL, UN JARDINIER



L'idée d'un livre est née de la rencontre en 2004 entre les jardins et les jardiniers de la Corderie et leurs voisins des Ateliers du vent, qui se sont aventurés dans les allées et ont ouvert les portails. Ils nous ont confié les photographies

et entretiens alors collectés. Il était important à nos yeux de garder la trace de l'histoire collective de ces lieux que nous avons eu la chance de partager pendant quelques saisons : paroles, images, émotions, gestes, souvenirs sont aujourd'hui réunis pour faire sens pour l'avenir, pour semer des graines de jardins ouvriers.

AURÉLIE, FABRICE, KARINNE ET VALÉRIE,
4 APPRENTIS JARDINIERS LOCATAIRES
TEMPORAIRES DE 2005 À 2012.

L'histoire des jardins ouvriers a été retracée dans le livre : **Culture[s], Histoires de jardins**, Rennes, 2013.

Photo : Les jardins ouvriers de Baud-Chardonnet en 2004. Cliché de Patrice Normand.
Illustrations : Marjolaine Châtaignier.
Projet Culture(s).



REGLEMENT DE LA COUR,

Qui fait défenses aux filles & femmes de se baigner au gué de Baud, de raccrocher les jeunes gens, tant en Ville qu'en Campagne, & commet le Siège de Police pour réprimer lesdits abus, qui seront punis aux termes de l'Arrêt du 29 Mars 1759.

Du six Juillet mil sept cent quatre-vingt-quatre.

EXTRAIT DES REGISTRES DE PARLEMENT.

ANNE-JACQUES-RAOUL DE CARADEUC, Procureur-Général du Roi, entré en la Cour, a dit :

MESSIEURS,

Le gué de Baud est le lieu ordinaire où les écoliers vont se baigner : mon Substitut à la Police de cette Ville, vient de me prévenir que des filles ou femmes de mauvaise vie, & qui ne sont pas en état de fanté, fréquentent habituellement ce lieu & les champs voisins ; qu'elles y raccrochent des enfans de tout âge ; qu'il s'y passe des indécences & des défordres qui corrompent les mœurs & ruinent la fanté des jeunes gens ; qu'enfin on ne peut trop promptement remédier à ce scandale,

qui, ayant lieu hors Ville, ne peut être réprimé par la Police, sans une commission de la Cour.

A CES CAUSES, a ledit Procureur-Général du Roi requis qu'il y fût pourvu sur ses Conclusions, qu'il a laissées par écrit. Ice lui retiré, ses Conclusions vues ; ouï le rapport de Maître Picquet de Montreuil, Conseiller en Grand Chambre, & sur ce délibéré :

LA COUR, faisant droit sur les Remontrances & Conclusions du Procureur-Général du Roi, fait défenses aux filles & femmes de fréquenter le gué de Baud, de s'y baigner, d'aller dans les champs voisins & autres lieux, soit de la Ville, soit de la Campagne, pour raccrocher & attrouper les jeunes gens & y commettre des indécences, sous les peines portées par le

Règlement du 29 Mars 1749 : a commis les Juges Royaux de cette Ville pour réprimer lesdits abus ; enjoint aux Commissaires de Police d'y veiller, & de rapporter des procès verbaux & informations sommaires contre les contrevenans, de les déposer au Greffe dans les vingt-quatre heures, & d'en donner avis au Substitut du Procureur-Général audit Siège. Ordonne que l'Ordonnance de Police rendue contre ceux qui se baignent avec indécence, & homologuée en la Cour le 7 Avril 1783, & le présent Arrêt, seront lus, publiés & affichés par-tout où besoin sera, dans le mois de Mai de chaque année, à la diligence dudit Substitut à la Police. FAIT en Parlement, à Rennes le 6 Juillet 1784. Signé LAMY.

ARREST DE LA COUR,

Qui homologue une Ordonnance du Siège de Police de Rennes, tendante à réprimer les indécences qui se commettent aux Bains des femmes, aux Laveries couvertes & à bord des rivières & des passages publics, &c.

LA BAIGNADE DU GUÉ-DE-BAUD

Excentré à l'est de Rennes, en aval du Moulin-de-Joué, le gué de Baud se situe en campagne jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Les berges de la Vilaine sont bordées de champs cultivés, et le cours de la rivière y formant un gué, l'activité de baignade semble toujours avoir existé.

Dès l'Ancien Régime, un règlement de la Cour "fait défense aux filles et femmes de se baigner au gué de Baud, de raccrocher les jeunes gens, tant en ville qu'en campagne". Au cours du XIX^e siècle, différents arrêtés limitent le droit à la baignade des femmes, leur interdisant les « parties libres de la rivière » et leur imposant de se baigner dans des bateaux-lavoirs fermés. Quant aux militaires,

ils se voient imposer leurs propres espaces de baignade, puis des temps hebdomadaires spécifiques.

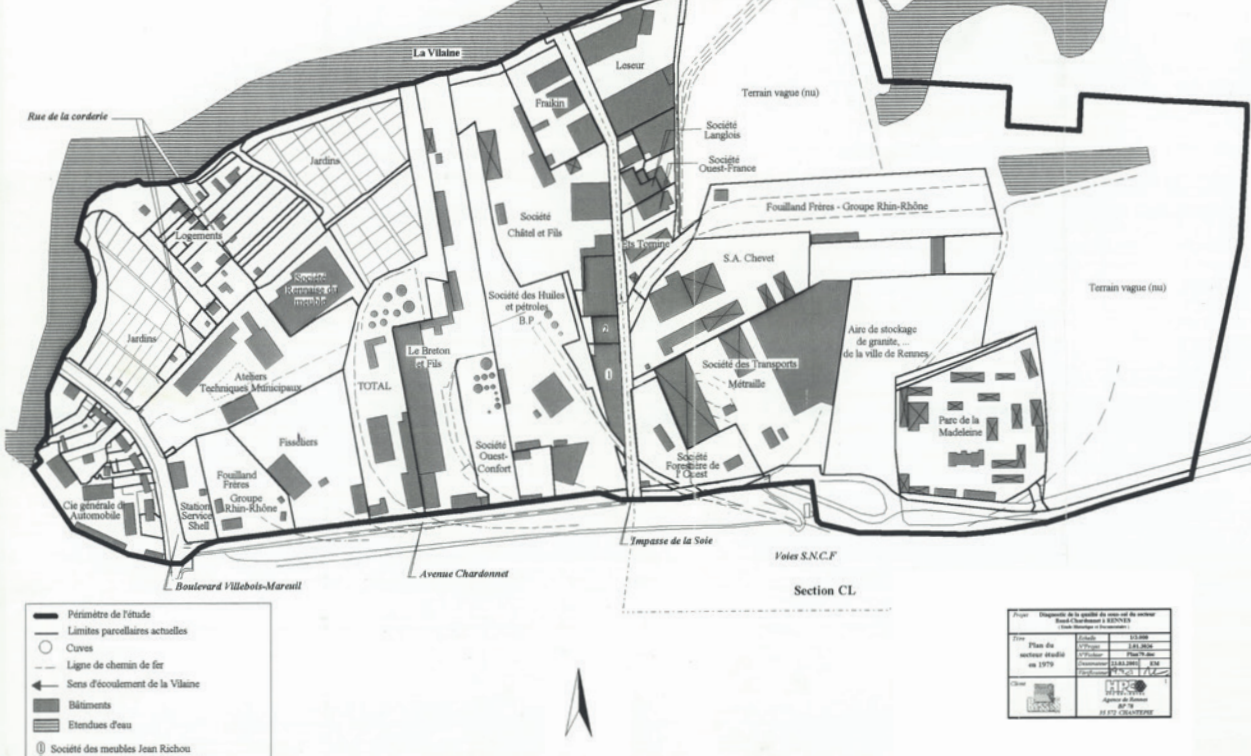
Plusieurs changements s'opèrent à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les pouvoirs publics locaux se préoccupent de la sécurité en autorisant les « bains publics sur les endroits guéables », en imposant la présence d'un maître-nageur et en mettant en place « les secours aux noyés ». Par ailleurs, l'émergence de la baignade « loisirs » s'accompagne d'une délimitation de son espace : elle s'aménage progressivement rive droite avec enclos, escaliers, hangar, plantation d'arbres...

Au début du XX^e siècle, les préoccupations hygiénistes de

la municipalité poussent à la construction de bains douches et de la piscine Saint-Georges en 1923 et limitent l'usage des baignades en eaux vives aux loisirs.

Après-guerre, les déchets toxiques déversés par les industries installées Plaine de Baud, joints au « déversement des eaux usées » de l'asile Saint-Méen, rendront dangereuse la baignade dans la Vilaine à Rennes et signent définitivement l'arrêt de la baignade du Gué-de-Baud, en 1949.

Illustration : Règlement de la cour défendant aux femmes la baignade du Gué-de-Baud, 1784. Archives de Rennes, FF 175.



LA ZAC BAUD-CHARDONNET

La ZAC Baud-Chardonnet met une trentaine d'années pour devenir réalité, les premières études datant de 1983.

Les titres de certains articles parus dans *Ouest-France* attestent de l'avancement du projet. On relève par exemple le 27 février 1995 "Baud Chardonnet: projets à l'étude" et le 22 octobre 1998 "De la rivière au chemin de fer, une réserve foncière à urbaniser." *Le Moniteur*, quant à lui, retranscrit le 21 février 2003 un entretien avec le chargé d'opérations de Territoires, la société d'économie mixte du pays de Rennes et le cabinet d'architectes Reichen et Robert.

Plusieurs raisons expliquent cet étalement dans le temps. La

première difficulté est d'identifier l'ensemble des propriétaires afin que la Ville de Rennes puisse se rendre progressivement maître du foncier dans les années 1980 et surtout 1990. Certains propriétaires ne savent alors même plus que certaines parcelles leur appartiennent. D'autre part, une étude est menée en 2000 par la société HPC Envirotec SA pour identifier les événements polluants ayant marqué le site. Par décision préfectorale, la Ville de Rennes se substitue à l'ensemble des propriétaires et prend en charge le processus de dépollution mais les jardins ouvriers, créés dans l'entre-deux-guerres, ne sont fermés qu'en 2011 pour risques sanitaires. Enfin, dans

les années 1980 et 1990, la Ville de Rennes a en charge d'autres opérations d'urbanisme de grande ampleur: Patton, Longs-Champs, Beauregard, Alphonse-Guérin... Les travaux du pont Václav-Havel en 2011 ainsi que le projet d'une chaufferie mixte bois / gaz en 2013 lancent réellement le démarrage de la ZAC.

Illustration : Plan du site en 1979 issu de l'étude réalisée par HPC Envirotec en 2001. Service Transition Énergétique et Écologique de la Ville de Rennes et Rennes Métropole.



SUR LE COURS DE LA VILAINE

LA NAVIGATION FLUVIALE

C'est en 1539 que François I^{er} concède à la communauté de ville un privilège sur la navigation depuis Rennes jusqu'à Redon et son port maritime. La navigabilité de la rivière au cours sinueux suppose alors la construction et l'entretien d'écluses.

En 1725 et 1726 sont construites les écluses de Saint-Hélier et de Joué, permettant l'acheminement des pierres provenant de la carrière de Braye, rive gauche à Cesson, et nécessaires à la reconstruction de la ville. C'est aussi suite au grand incendie de la ville en 1720 que le projet de rectification du cours de la rivière prend forme pour la première

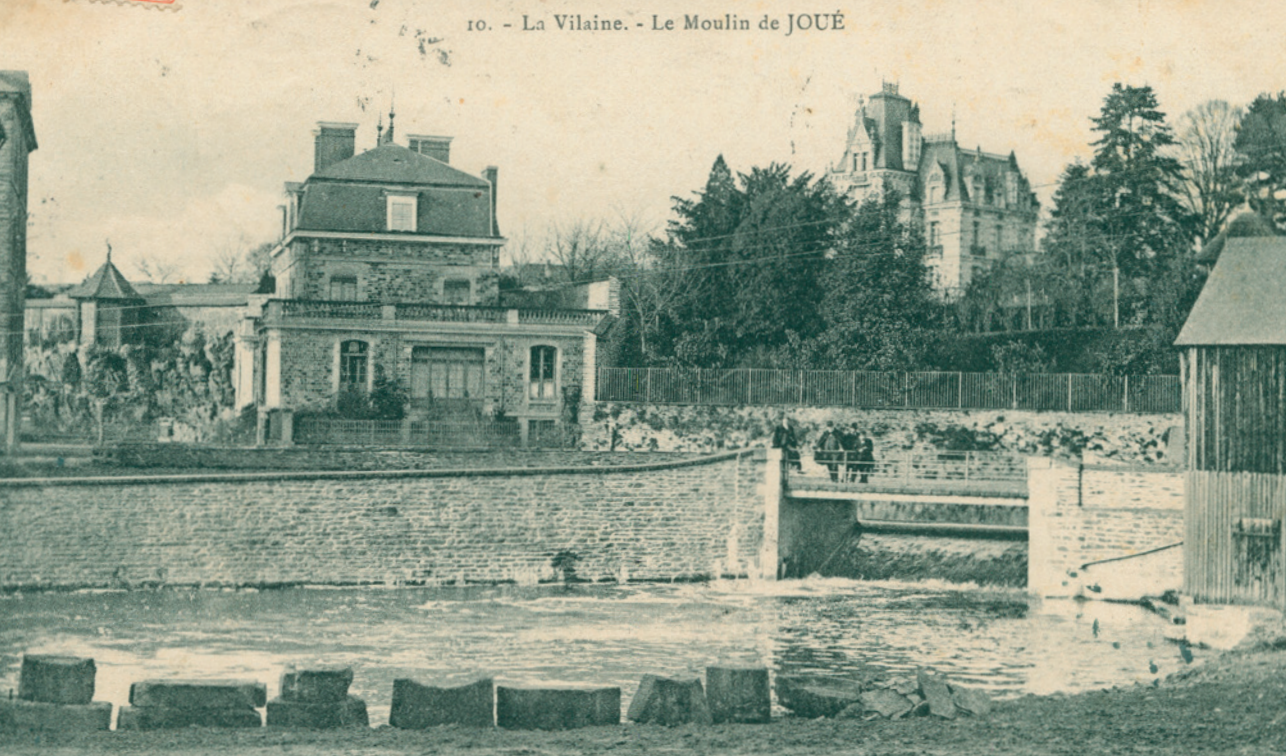
fois mais il ne se concrétise qu'en 1845. La Vilaine est alors canalisée dans le centre-ville de Rennes et on projette déjà de poursuivre l'alignement des quais jusqu'à Cesson permettant une « majestueuse entrée à la ville » grâce à une promenade le long de la rivière.

En 1847, ce projet se limite à celui d'un aménagement de deux tronçons de voies navigables. Le premier, de la cale de Viarmes au Gué-de-Baud, est réalisé en 1848 grâce à la création du bief et de l'écluse du Gué-de-Baud ainsi que celle de la Chapelle-Boby. La deuxième partie, jusqu'au pont de Cesson, nécessitant la construction d'un canal entre la

Vilaine et la Mayenne, ne verra jamais le jour.

Malgré ces aménagements et ces différents projets, la navigation entre Cesson et Rennes, du fait du débit irrégulier et du peu de profondeur de la rivière est limitée aux petits chargements de la batellerie locale, et au transport des « denrées quotidiennes » (céréales, marchandises agricoles), matériaux de construction, voire quelques produits industriels vers la fin du XIX^e siècle.

Illustration : Carte de la commission de la navigation intérieure de Bretagne. La Vilaine de Rennes à Vitry, 3^e feuille, XVIII^e siècle. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 5051 (1).



SUR LE COURS DE LA VILAINE

LE MOULIN DE JOUÉ

D'existence ancienne, le Moulin de Joué, situé sur la rive droite du fleuve, est une ancienne dépendance de l'abbaye Saint-Georges, « cédé à tout jamais » au seigneur de Cucé, à la fin du XVI^e siècle, avec ses dépendances et ses droits de bateau et de pêche. La cohabitation entre les activités du moulin et les usagers de la Vilaine et de ses berges, à travers l'utilisation de l'écluse n'a pas toujours été évidente, notamment aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les intérêts divergent entre lutter contre les inondations et disposer d'un débit régulier pour les meuniers, mener les travaux nécessaires à l'entretien des

barrages, batardeaux, déversoir du moulin et répondre aux exigences du transport fluvial. En 1890, une minoterie est construite sur le site du moulin qui devient, en 1950, la plus importante minoterie de Bretagne. Son propriétaire, M. Prodhomme, souhaite que les voies routières et ferrées desservent son exploitation, le chemin de fer et le transport routier ayant définitivement pris le pas sur le transport fluvial. En 1923, des industriels de Baud-Chardonnet souhaitent, quant à eux, le remplacement de l'écluse de Joué, aux aménagements trop anciens, pour améliorer et intensifier la navigation fluviale sur la Vilaine et permettre le

transport de produits industriels à plus gros tonnage. Les projets de déviation de la Vilaine et d'installation du parc des expositions Plaine de Baud, la construction de la pénétrante Est (actuelle partie de l'axe Est-Ouest) et de l'avenue François-Château, inscrits dans le plan d'urbanisme de 1962, marquent la fin du Moulin de Joué. Après plusieurs années d'intenses négociations, la Ville rachète l'ensemble à M. Prodhomme pour construire à la place le centre de secours des sapeurs-pompiers.

*Illustration : Le Moulin de Joué au début du XX^e siècle.
Archives de Rennes, 44 Z, don Glorot.*



SUR LE COURS DE LA VILAINE

LA DÉVIATION DE LA VILAINE

Suite au manque d'entretien du fleuve pendant la Seconde Guerre mondiale et le développement des transports automobiles, le transport fluvial sur la Vilaine est complètement abandonné. Les pouvoirs publics locaux se préoccupent désormais d'améliorer la circulation routière, de développer les sports et activités nautiques de loisirs tout en luttant contre les inondations.

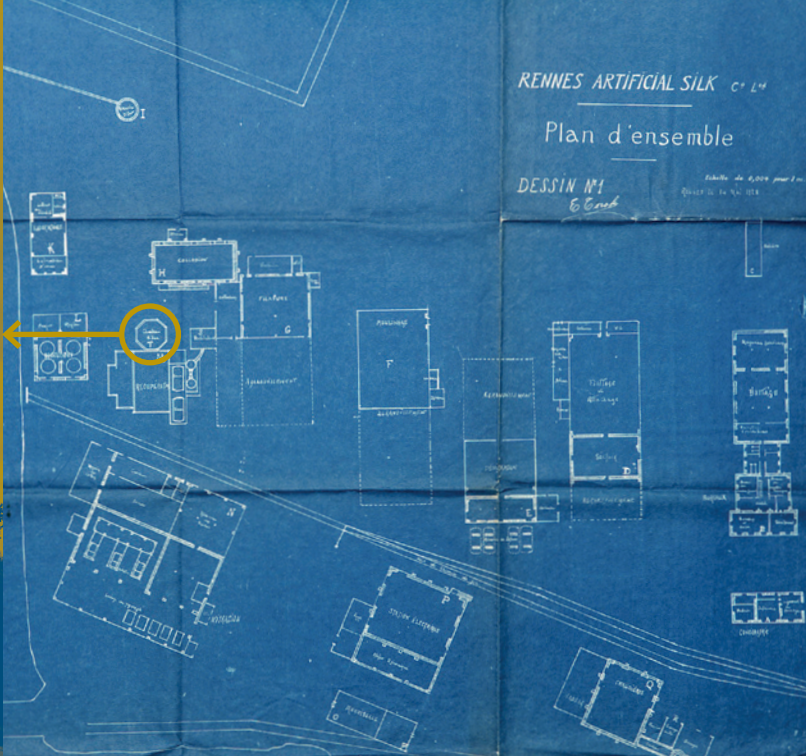
Dans les années 1960, d'importants aménagements sont ainsi prévus dans le secteur de Baud-Chardonnet, conjointement au projet d'installation du parc des expositions et la

construction d'un nouveau pont. Une voie nouvelle, en prolongation des quais pour rejoindre la RN 157 ainsi que la déviation et l'élargissement de la Vilaine sont décidés en novembre 1962. Le projet de réalisation d'une nouvelle base nautique y est rapidement associé afin de reloger la Société des Régates Rennaises et le Canoë-Club de Rennes trop à l'étroit dans leurs locaux, ainsi que de nombreux autres organismes et associations de sports nautiques. Ces derniers auraient dû bénéficier également d'un plan d'eau attractif plus à l'Est, mais qui ne verra jamais le jour. Les travaux débutent en 1965 et doivent être achevés au printemps 1968 pour permettre à la

Société des Régates Rennaises de fêter son centième anniversaire dans le nouveau bassin aménagé, ouvert entre Rennes et Cesson, et de procéder à la pose de la première pierre de la base nautique où elle se trouve encore actuellement.

Ce sont dorénavant les avirons, canoës et kayaks que les badauds observent naviguer sur la Vilaine à Baud-Chardonnet.

Illustration : Une manifestation organisée par la Société des Régates Rennaises dans le tout nouveau cours de la Vilaine, vers 1969. Archives de Rennes, 26 Z 46.



L'USINE DE SOIE ARTIFICIELLE

L'usine de soie artificielle est la première industrie à s'être installée en 1919 sur la plaine et marque le début de décennies d'activités polluantes. Elle a donné son nom jusqu'en 2011 à l'impasse de la Soie, aujourd'hui avenue Jorge-Semprún. La technique de fabrication de la soie artificielle s'effectue à partir du collodion, issu de nitrocellulose dissoute dans une solution d'alcool et d'éther. Sa transformation en soie artificielle est autorisée à Rennes sous réserve que les eaux résiduelles soient épurées avant d'être rendues à la rivière. La santé des ouvriers est prise en compte par le bureau d'hygiène de la Ville de Rennes puisqu'il est également demandé, lors de l'autorisation

d'installation, que toutes les dispositions soient prises pour éviter, autant que possible, les inconvénients résultant de ces émanations nitreuses et sulfureuses.

L'usine de Rennes est la troisième usine de soie artificielle de l'entreprise au siège social parisien. La construction s'étale approximativement de 1919 à 1923. L'année 1929 marque la mise en chômage de l'usine après six ans de production, l'usine de soie artificielle ayant subi la concurrence du nylon conçu en Angleterre.

Le château d'eau, seul vestige de l'histoire industrielle du site

est difficilement repérable sur les vues aériennes. L'atelier principal de fabrication, appelé "le collodion", était en lien avec le château d'eau : sans doute autant en raison du besoin d'utilisation d'une grande quantité d'eau pour la production que pour les mesures de sécurité incendie. Des bassins de rétention visibles sur les plans aux abords de l'usine jusqu'aux débuts des années 1950 sont très certainement issus des activités des anciennes carrières. Le château d'eau aurait ensuite été utilisé comme silo à grains.

Illustration : Plan masse de l'usine de soie artificielle, 1928. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 5 M 244. Dessin Biografik.



LE GROUPE MÉMOIRE BAUD- CHARDONNET

Les pelleteuses et les bulldozers ont effacé, à quelques exceptions près, les traces du passé de Baud-Charдонnet pour permettre l'accueil prochain des nouveaux habitants d'un quartier en devenir. Malgré cela, le passé des lieux demeure sous de multiples formes que ce soit parmi les archives, sur le Wiki-Rennes, par la conservation de quelques bâtiments remarquables ou par la réalisation de ce livret.

À l'origine, le groupe mémoire est une émanation de l'atelier de concertation Baud-Charдонnet (ABC) mis en place dans le cadre du projet urbain Baud-Charдонnet de la Ville de Rennes, concédé à la SPLA (société publique locale d'aménagement) Territoires Publics. Accompagné par les Archives de Rennes depuis mai 2014, ce groupe s'est attaché à retracer les histoires du quartier Baud-Charдонnet à travers les documents d'archives.

Découverte des Archives municipales et départementales, méthodologie de recherche d'informations et de documents, décryptage et compréhension de ces derniers, hiérarchisation des informations, choix des illustrations et rédaction des textes ont tenu en haleine les membres du groupe mémoire Baud-Charдонnet tout au long de ces deux années.

C'est maintenant au tour des souvenirs et des mémoires de prendre le relais des documents d'archives, grâce notamment à des collectes de témoignages et documents privés encore à mener. L'histoire ne fait que commencer !

*Photographie : Le groupe mémoire sur le site de Baud-Charдонnet, février 2016.
Cliché Claire Michaud.*

PLAN MASSE D'INTENTION
FÉVRIER 2016



Reichen et Robert & Associés - Atelier Jacqueline Osty & Ass

VUE AÉRIENNE
FÉVRIER 2016



Photo : MRW Zeppeline Bretagne